

**LE JOUR, 1951
4 FÉVRIER 1951**

PROPOS DOMINICAUX

LES ÉTUDIANTS EN GRÈVE

Ce n'est pas sans tristesse qu'on voit les étudiants en grève.

Tout un secteur de l'enseignement supérieur est déserté et c'est un sujet de réflexion amer que celui de cet arrêt des fonctions de l'intelligence pour des raisons d'argent. Les étudiants veulent qu'on allège leurs charges. C'est une difficulté qui mérite qu'on s'y arrête.

Il n'est question pour personne de la gratuité de l'enseignement supérieur. Chacun sait, les étudiants les premiers, que ce serait folie pure. Quand une nation a assez de ressources pour s'accorder la gratuité de l'enseignement, c'est par l'enseignement primaire généralisé qu'elle commence ; et, sur ce plan, quoique le Liban soit parmi les pays répandus, nous sommes loin du compte. D'autre part, à l'intérieur même de l'enseignement supérieur, il y a lieu de distinguer un enseignement plus onéreux qu'un autre, les études qui durent plus longtemps, l'effort plus grand, la présence plus assidue.

On peut "faire son droit" en faisant autre chose et gagner sa vie. Quand nous étions étudiants, nous l'avons appris par nous-mêmes. Tandis que l'étudiant en médecine a tout son temps pris et doit entretenir une longue persévérance pour devenir maître de sa science et de son art. Les futurs ingénieurs, les futurs architectes sont un peu dans le même cas quoique la durée des études pour eux n'aille pas à sept ans.

Or, il se trouve, et techniquement cela se comprend, que l'étudiant le plus absorbé par son travail, le plus lié sur le plan de la durée, est celui qui doit payer le plus cher. Souvent on fait son droit seulement pour sa culture et pour son plaisir, tandis qu'en recherchant un diplôme de médecin et d'ingénieur, c'est toute son existence qu'on engage. Les cas pareils à celui de M. le Ministre de l'Education nationale sont rares où un médecin réputé trouve opportun d'abandonner son laboratoire et sa clientèle pour s'aventurer dans la politique sur le tard de l'âge. Nous connaissons à sa fantaisie des précédents illustres, mais la chose n'est pas tout à fait courante.

En bref, il n'est pas un étudiant en droit, nous en sommes sûr, qui ne juge le cas de son camarade de la médecine plus intéressant, plus pressant que le sien. L'un paye trois fois plus que l'autre parce que l'enseignement de la médecine implique des frais considérables d'instruments, d'enseignement clinique et hospitalier. On ne serait pas digne d'apprendre le droit si, naturellement, on ne comprenait pas cela. Il en résulte que, sur le plan matériel, les étudiants doivent être classés dans un ordre logique et que leurs difficultés doivent être résolues suivant la nature du cas.

Si tout le problème était soumis aux étudiants en droit de troisième année, (parce que plus formés, plus expérimentés déjà) parions qu'ils le résoudreient conformément au bon sens. Ils tiendraient compte aussi des moyens de l'Etat, des difficultés du contribuable et de l'Etat.

C'est là que la réputation de prodigalité de l'Etat a fait un mal incalculable. C'est là que l'argent facile a fait des critiques et des jaloux. Quand tant d'argent est dépensé depuis si longtemps pour une politique discutable, comment ne donnerait-on pas à l'enseignement un droit de priorité, une cote d'amour ? Telle est la force de l'exemple et l'importance du "climat psychologique et moral" dans la cité. **Mais une règle reste une règle et ce n'est pas d'avoir tort dans une matière qui justifie d'avoir tort dans toutes les autres.**

Les étudiants en droit, les premiers, montreront, nous l'espérons bien, qu'ils ne se laissent pas aller au caprice et qu'ils ont le contrôle de leur volonté et de leurs actes. Ils sont appelés à devenir les maîtres du droit tour à tour. Qu'ils révèlent dès aujourd'hui leur souci de l'ordre et de la mesure !

Cette grève des étudiants, pour l'honneur des étudiants et pour l'amour de ce pays, il faut qu'elle cesse ; et que dans une atmosphère d'apaisement et de concorde on recherche le moyen de rendre moins lourd le fardeau qui pèse sur les épaules de nos jeunes filles et de nos jeunes gens des facultés. Il y a là des aménagements à apporter qui peuvent faire l'objet d'une petite étude aussi raisonnable qu'humaine.

Les étudiants veulent qu'on les comprenne avant même qu'on les soulage. Prouvons-leur au moins que nous les comprenons. Mais qu'ils nous montrent aussi qu'ils savent se comporter en citoyens !